

## **Au 1<sup>er</sup> février 2013, les tarifs de péages des autoroutes augmenteront en moyenne de 2,01% pour financer les investissements et la sécurité**

**La hausse des tarifs des péages qui interviendra le 1<sup>er</sup> février 2013 est de 2,01 % en moyenne pour les véhicules légers et de 2,05 % pour les poids lourds. Cette augmentation, issue de la stricte application des règles des contrats signés entre les sociétés d'autoroutes et l'État, prend en compte l'inflation à 1,69 % et les investissements réalisés sur le réseau.**

Les hausses de tarifs sont, comme chaque année depuis plus de 15 ans, issues de la stricte application des contrats signés entre les sociétés d'autoroutes et l'État. Ces contrats fixent d'un commun accord les investissements à réaliser par les sociétés, au-delà de l'entretien du réseau et des frais d'exploitation courants qui garantissent le service autoroutier et la sécurité des utilisateurs.

Depuis 2006, les sociétés concessionnaires ont investi 14 Mds€ sur le réseau autoroutier concédé. En 2013, elles consacreront à nouveau 1,9 Md€ pour l'amélioration et le développement de celui-ci. Ces montants sont en majorité consacrés à des travaux sur le réseau existant et portent sur des opérations de modernisation et d'entretien du réseau (chaussées, élargissements, aménagements d'échangeurs, équipements de sécurité), d'amélioration des services (télépéage sans arrêt, gestion du trafic, aires de service, aires de stationnement) et de protection de l'environnement (eau, bruit, biodiversité).

Il est rappelé par ailleurs que 40 % des recettes de péages reviennent à l'État sous forme d'impôts et de taxes : Impôts sur les sociétés, TVA, redevance domaniale, taxe d'aménagement du territoire et taxe professionnelle.



Le réseau exploité par les sociétés d'autoroutes est de 8 891 km à fin 2012. Le 21 janvier dernier, l'ouverture au public de la section Balbigny/la Tour de Salvagny (53 km) a marqué l'achèvement de l'A89, première autoroute transversale allant de Bordeaux aux portes de Lyon sans passer par Paris. Au printemps seront ouverts les 104 km de l'autoroute A63 (Salles/Saint-Geours-de-Maremne) qui amélioreront notablement la sécurité, la fluidité et le confort sur la liaison entre Bordeaux et la frontière espagnole.

Ce réseau est de loin le plus sûr du territoire, puisque l'accidentalité y est cinq fois moindre. Le service et le confort qui y sont apportés est unanimement reconnu par la clientèle, avec un taux de clientèle satisfaite de plus de 90 %.